

“ Les associations, bien dirigées, contribuent d'ailleurs puissamment à consolider la paix sociale, car elles apprennent aux braves gens à se compter, à se connaître, à s'apprécier ; elles permettent de démasquer plus facilement les meneurs, les nullités tapageuses.

“ Enfin, il y a un fait brutal qui domine tout : le courant existe, les associations se fondent ; et si, on ne les a pas avec soi, on les a contre soi. Il n'y a donc pas à hésiter.

“ A Montceau, on n'a qu'à se féliciter de la voie nouvelle dans laquelle on est entré. L'initiative ouvrière dépasse tout ce qu'on avait espéré : les associations se multiplient ; et il est à supposer qu'un jour elles remplaceront partout les institutions patronales, ou du moins que celles-ci se modifieront de façon à ce que les efforts des ouvriers soient partout associés avec ceux des patrons, mais pareil changement ne peut se faire qu'à la longue : le temps ne consacre pas ce qui se fait sans lui.”

C'est la condamnation du régime patriarcal, prononcée par ceux-mêmes qui l'ont pratiqué et la justification des associations ouvrières.

M. de Molinari, économiste bien connu au Canada, écrivait dans le *Journal des Economistes* de novembre 1882, à propos de ces institutions patronales de Montceau-les-Mines :

“ Le défaut des institutions plus ou moins philanthropiques que les compagnies ou les simples entrepreneurs d'industrie établissent en faveur de leurs ouvriers, c'est de compliquer leurs rapports avec eux, et de multiplier par conséquent les occasions de conflit ; c'est encore de diminuer, en fait la liberté des ouvriers, qui se trouvent retenus à l'atelier ou à la mine, quand même on leur offrirait ailleurs un salaire plus élevé, par des versements faits pour l'achat d'une maison, la participation obligatoire à la caisse de retraite, les dettes qu'ils ont contractées dans les magasins de consommation. Il en résulte un état de sujétion qui ne manque pas de devenir insupportable quand le patron prétend, à l'exemple du gérant de la compagnie de Montceau-les-Mines, empêcher les manifestations contre ses opinions personnelles.

“ Cet état des rapports de la compagnie avec ses ouvriers explique parfaitement le succès de la propagande collectiviste anarchiste de Montceau-les-Mines.”

Le principal défaut des institutions patronales, nécessaires pendant un certain temps et dans certains milieux, c'est de ne pas se transformer en institutions libres dès que les ouvriers devenus plus indépendants, plus confiants en eux-mêmes et plus instruits sont aptes à prendre en mains l'administration de ces institutions.

Les plus grandes grèves, celles du Creusot, de Montceau-les-Mines, des charbonnages belges, ont été dûes, presque toutes, à des difficultés concernant l'administration des caisses patronales.

Quelques grandes administrations ne voulant pas, ou ne pouvant pas, transformer leurs institutions patronales en participation aux bénéfices alimentant des sociétés libres, ont, profitant de l'expérience acquise en étudiant les causes de ces grandes grèves, modifié leur règlements d'administration ou adopté ceux qui depuis de longues années étaient en force dans les usines ayant évité les grèves de cette nature. Au nombre des exploitations qui n'ont jamais eu de difficultés avec leur personnel, se rattachant aux caisses patronales, il faut citer la “ Société de la Vieille Montagne.” Cette société explique dans sa brochure “ *Société de la Vieille Montagne à l'exposition de 1889*”, les raisons qui, dans son opinion, rendent les institutions patronales utiles et nécessaires à l'ouvrier, et les conditions indispensables à leur bon fonctionnement, elle dit :

“ 1<sup>o</sup> Le meilleur mode de rémunération pour les travailleurs est celui qui les intéresse, non aux bénéfices généraux de l'entreprise, mais aux résultats industriels sur lesquels ils peuvent exercer une influence directe et personnelle.